

# LES MATINEES D'EVEIL

## DU RELAIS PETITE ENFANCE



Janvier - Février

2026



Téléphone : 03.83.28.08.77

Portable : 06.74.11.32.82

[relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr](mailto:relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr)

### Permanences téléphoniques et d'accueil

Lundi : 13h00-17h00

Mardi : 13h00-18h00

Mercredi : 8h00-12h00

Vendredi : 13h00-17h00

En cas d'absence, merci de contacter l'animatrice du Relais Petite Enfance par mail ou de laisser un message sur la boîte vocale.

### Accueil des familles et des professionnelles

#### **Sur rendez-vous**

*Les rendez-vous peuvent être programmés en dehors des heures de permanence*

**Service gratuit**, financé par la CAF de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes du Pays du Saintois.



A destination des familles, des assistants.es maternels.les et des gardes à domicile, de la Communauté de Communes du Pays du Saintois.

Bonne année 2026  
Meilleurs voeux !!



### Formations

#### **Eveil musical et artistique**

2 mercredis : 4 février et 25 mars 2026  
A la Communauté de Communes, à Tantonville.

#### **Construire son projet d'accueil**

3 Samedis : 14 et 28 mars + 11 avril 2026  
A la Communauté de Communes, à Tantonville.

### Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Des soirées d'échanges et de discussion vous seront proposées tout au long de l'année 2026 sur différents thèmes du référentiel.  
Vous serez prévenues des dates programmées.

### Analyse des pratiques professionnelles

Reprise des séances d'APP pour les assistantes maternelles : 3 dates seront proposées en 2026.  
**La 1<sup>ère</sup> : Jeudi 22 janvier, de 20h00 à 22h00, au RPE**

### Projet : Dehors à Petits Pas

Retrouvez les matinées de « L'atelier Vert » dans le planning des matinées d'éveil.

### Délocalisation

A partir de janvier 2026, le RPE déposera ses valises d'animation **1 fois par mois**, à Goviller et à Diarville.

### Fermerture

Réouverture du RPE le lundi 5 janvier 2026

# PLANNING DES MATINEES D'EVEIL

 <b>JANVIER</b>	<u>Mardi 20 janvier</u> <b>Les p'tites histoires de Mme Guitare</b> Avec Marie Doerler, à 9h15	<u>Jeudi 29 janvier</u> <b>Grimpettes et galipettes</b> Psychomotricité A la salle des fêtes de Diarville, à 9h30	<u>Vendredi 6 février</u> <b>Voyage au pôle Nord</b> Eveil sensoriel
<u>Mardi 6 janvier</u> <b>Eveil Musical</b> Avec Christophe Roguin	<u>Jeudi 22 janvier</u> <b>Dehors à petit pas</b> Eveil sensoriel Avec l'Atelier vert, à 9h15	<u>Vendredi 30 janvier</u> <b>Peinture hivernale</b> Activité manuelle	<u>Mardi 10 février</u> <b>Voyage au pôle Nord</b> Eveil sensoriel
<u>Jeudi 8 janvier</u> <b>Couronnement</b> Activité manuelle	 <u>Jeudi 22 janvier</u> <b>Analyse des pratiques professionnelles</b> Au RPE, à 20h00	 <b>FEVRIER</b>	<u>Jeudi 12 février</u> <b>Les p'tites histoires de Mme Guitare</b> Avec Marie Doerler, à 9h15
<u>Vendredi 9 janvier</u> <b>Couronnement</b> Activité manuelle	<u>Vendredi 23 janvier</u> <b>Epices d'hiver</b> Eveil sensoriel A la mairie de Goviller, à 9h30	<u>Mardi 3 février</u> <b>Eveil Musical</b> Avec Christophe Roguin	<u>Vendredi 13 février</u> <b>Confettis et Cie</b> Activité manuelle A la mairie de Goviller, à 9h30
<u>Mardi 13 janvier</u> <b>Chef cuisto pour les oiseaux</b> Activité manuelle	<u>Mardi 27 janvier</u> <b>Grimpettes et galipettes</b> Psychomotricité	 <u>Mercredi 4 février</u> <b>Formation : Eveil musical et artistique</b> A la Communauté de Communes	** <u>Mardi 17 février</u> ** <b>Agite tes petits doigts</b> Transvasements et motricité fine
<u>Jeudi 15 janvier</u> <b>Jeux et activités partagés</b> Rencontres intergénérationnelles EHPAD d'Haroué, à 10h00	<u>Mercredi 28 janvier</u> <b>Bienvenue à la crèche</b> Activités Snoezelen, histoires et jeux A la crèche de Ceintrey, à 9h15	<u>Jeudi 5 février</u> <b>Jeux et activités partagés</b> Rencontres intergénérationnelles EHPAD de Vézelise, à 10h00	** <u>Jeudi 19 février</u> ** <b>Confettis et Cie</b> Activité manuelle A la salle des fêtes de Diarville, à 9h30

\*\* vacances scolaires \*\*



**Déroulement de la matinée :** 9h00-9h30 : Accueil / 9h30-11h00 : Temps d'éveil (sauf particularité indiquée dans le planning)

Les assistantes maternelles sont libres de quitter la matinée d'éveil à tout moment, en fonction des besoins des enfants et de leur organisation.

Les activités sont réservées aux assistantes maternelles, garde à domicile, et/ou parents-employeurs qui se sont préalablement **inscrits**.

Le/la salariée doit avoir **l'autorisation** du parent-employeur pour toute sortie ou déplacement. Un modèle est disponible auprès de l'animatrice du RPE.

Le planning peut être soumis à des modifications. Je vous invite à me communiquer votre adresse mail pour en être informé.